

Arrêté ARS n°2023-14-0407

Arrêté Département n° 2024-626

Portant :

- **modification de la programmation autorisée par l'arrêté ARS n°2023-14-0105 et Départemental n°2023-4606 du 11 juillet 2023 ;**
- **programmation de la transmission des évaluations de la qualité des établissements et services médico-sociaux relevant du d) de l'article L. 313-3 du code de l'action sociale et des familles pour les années 2024 à 2028, conformément aux articles L. 312-8 et D. 312-204 du même code, pour le secteur des personnes âgées du département de l'Isère**

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Le Président du Conseil départemental de l'Isère

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 312-1, L. 312-8 et D. 312-204 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les arrêtés n° 2018-1921, 2018-1922, 2018-1923 et 2018-1924 du 28 mai 2018 publiés le 14 juin 2018, constituant le socle du Projet régional de santé (PRS) 2ème génération de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu le programme interdépartemental et régional d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) en vigueur ;

Vu le schéma départemental en vigueur ;

Vu le décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 modifié relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

Vu l'arrêté ARS n°2023-14-0105 et Départemental n°2023-4606 du 11 juillet 2023 portant programmation des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du d) de l'article L. 313-3 du code de l'action sociale et des familles pour les années 2023 à 2027, conformément aux articles L. 312-8 et D. 312-204 du même code, sur le secteur des personnes âgées du département de l'Isère ;

Considérant l'instruction n°DGCS/SD5B/2023/91 du 28 juin 2023 relative à la mise en œuvre de l'évaluation des activités et de la qualité des prestations délivrées dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

Considérant la nécessité d'adapter la programmation pluriannuelle au regard de l'évolution de l'offre médico-sociale sur le Département de l'Isère, notamment en raison de :

- la création de nouveaux établissements et services médico-sociaux sur le territoire, du fait de la pérennisation de dispositifs expérimentaux, et/ou de fermetures potentielles de structures ;
- du regroupement de plusieurs établissements et services sociaux et/ou médico-sociaux ;
- la programmation de négociations de Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) afin d'ajuster la date de l'évaluation avec celle de réalisation du diagnostic CPOM, notamment dans le cas de cessions d'autorisations ;
- du souhait de gestionnaires de regrouper les évaluations de ses structures et services ;

ARRÊTENT

Article 1^{er} : Conformément aux articles L. 312-8 alinéa 1 et D. 312-204 alinéa 1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la programmation pluriannuelle annexée à l'arrêté ARS n°2023-14-0105 et Départemental n°2023-4606 du 11 juillet 2023 est modifiée comme indiqué dans l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : La programmation pluriannuelle, prévue à l'article D. 312-204 du code de l'action sociale et des familles, des échéances prévisionnelles de transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux dont l'autorisation est délivrée conformément au d) de l'article L. 313-3 du même code porte sur la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028 et sur le secteur des personnes âgées du département de l'Isère.

En application de l'article D. 312-204 du code de l'action sociale et des familles, et compte tenu du rythme quinquennal des évaluations :

- les établissements et services autorisés entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 décembre 2009 ayant transmis le résultat de leur évaluation avant le 1^{er} juillet 2023 sont intégrés dans la programmation pluriannuelle à compter du 1^{er} janvier 2028 ;
- les établissements et services ayant transmis leurs résultats d'évaluation entre le 1^{er} juillet 2023 et le 31 décembre 2023 doivent transmettre un nouveau rapport d'évaluation à l'autorité en charge de leur autorisation entre le 1^{er} juillet 2028 et le 31 décembre 2028, sauf si, en application de l'article 1 du présent arrêté, les établissements et services ont fait l'objet d'une modification de la programmation.

Cette programmation peut être modifiée au plus tard au 31 décembre de chaque année au titre des cinq années suivantes.

Article 3 : Les résultats des évaluations sont à transmettre aux autorités compétentes, conformément à l'article L. 312-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Article 4 : Dans les deux mois suivant sa publication pour les tiers, la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et du Président du Conseil départemental de l'Isère, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent. En application du décret n° 2018-251 du 6 avril 2018, les particuliers et les personnes morales de droit privé non représentées par un avocat peuvent communiquer avec un Tribunal administratif par la voie de l'application informatique « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

Article 5 : Le Directeur de la délégation départementale de l'Isère de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que la Directrice générale des Services du Département de l'Isère, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Isère.

Fait à Lyon, le 01 février 2024

La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
Auvergne-Rhône-Alpes
P/La directrice générale et par délégation
Le directeur de l'autonomie
Raphaël GLABI

P/Le Président
du Département de l'Isère
et par délégation,
Le Directeur général adjoint
chargé de la famille
Alexis BARON

Annexe relative à la programmation du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2028 de la transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux autorisés par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé et le Président du Conseil départemental de l'Isère pour le secteur des personnes âgées

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2023	2 ^{ème} semestre	ASS LA CHENERAIE	380793539	EHPAD HANDICAPES MENTAUX BOIS BALLIER	380010058
		CHU GRENOBLE ALPES	380780080	EHPAD CGS UBAC - CHU38	380784595
		MUTUALITE FRANCAISE ISERE SSAM	380793265	EHPAD CLAUDETTE CHESNE	380016311
		CH DE TULLINS	380780098	EHPAD DE L'HOPITAL LOCAL DE TULLINS	380010959
		ET. PUB. INTERCOMM. EHPAD DE MENS	380002709	EHPAD INTERCOMMUNAL DE MENS	380002998
		ASSOCIATION MARC SIMIAN	380792846	EHPAD LES CASCADES	380013409
		DIEMOZ SAS	380010918	EHPAD LES JARDINS MEDICIS	380011569
		ASS. GESTION LA PROVIDENCE	260000617	PUV FOYER ROSE ACHARD	380803593
		FONDATION PARTAGE ET VIE	920028560	RESIDENCE LES CHANTOURNES	380015586

Année de transmission du rapport	Échéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2024	1 ^{er} semestre	ASS INTER-COMMUNALE LE BON ACCUEIL	380793505	EHPAD LE BON ACCUEIL	380786988
		ASS LA CHENERAIE	380793539	EHPAD DE SEREZIN	380785055
				EHPAD LE COUVENT	380785139
		CCAS AOSTE	380790980	EHPAD LES VOLUBILIS AOSTE	380019331
		CCAS DOMENE	380791012	EHPAD RESIDENCE LE PARC DOMENE	380019323
		CCAS ECHIROLLES	380791079	EHPAD CHAMPS FLEURI ECHIROLLES	380013896
		ET PUB INTERCOMMUNAL	380000489	EHPAD LES COLOMBES HEYRIEUX	380802736
		FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR	380791301	PUV LA TOUVIERE	380000547
		GROUPE ACPPA	690802715	EHPAD LA MAISON DU LAC ST EGREVE	380794644
	EHPAD MAISON DES ANCIENS			380785378	
	PETITES SOEURS DES PAUVRES	380010439	EHPAD MA MAISON	380785220	
	2 ^{ème} semestre	ASS."ID'ARTEMIS" L'ISLE D'ABEAU	380803262	EHPAD L'ISLE AUX FLEURS	380803270
		ASSOCIATION LES BRUYERES	770001154	EHPAD LES PORTES DU VERCORS	380010769
		ASSOCIATION HABITAT ET HUMANISME SOIN	690003728	EHPAD NOTRE-DAME-DE-L'ISLE V	380785154
				EHPAD ST-GERMAIN	380785253
				EHPAD VAL MARIE	380789958
		ASSOCIATION MARC SIMIAN	380792846	EHPAD LA PROVIDENCE	380785238
				EHPAD LE GRANIER PONTCHARRA	380017855
		CH DE RIVES	380780072	EHPAD DU PARC - CH DE RIVES	380017491
				EHPAD LE GRAND LEMPS	380781583
EHPAD MARIE LOUISE RIGNY - CH DE RIVES	380785030				
EHPAD LES TERRASSES DE LA SURE	380000281	EHPAD LES TERRASSES DE LA SURE	380781674		
ET PUB EHPAD LA COTE ST ANDRE	380782672	EHPAD EDEN RESIDENCE	380019851		
		EHPAD LE GRAND CEDRE	380785816		

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2025	1 ^{er} semestre	ASSOCIATION LES EDELWEISS	380802553	EHPAD LES EDELWEISS	380802561
		CCAS LE PONT DE CLAIX	380790956	EHPAD JOLIOT CURIE PONT DE CLAIX	380795468
		CCAS VIF	380802678	EHPAD CLOS BESSON VIF	380013532
		CCAS VOIRON	380790840	EHPAD LA TOURMALINE VOIRON	380804617
		CH DE LA TOUR DU PIN	380782698	EHPAD DE L'HOP LOCAL DE LA TOUR DU PIN	380794594
		CH DE SAINT GEOIRE EN VALDAINE	380780239	EHPAD CH ST-GEOIRE EN VALDAINE	380794685
		CH DE SAINT LAURENT DU PONT	380780213	EHPAD LE PERTUIS CHG ST LAURENT	380011148
				EHPAD LES BALCONS DE MIRIBEL	380782755
		CH LUCIEN HUSSEL DE VIENNE	380781435	EHPAD DU CH LUCIEN HUSSEL	380794925
				EHPAD LES TERRASSES DU RHONE	380019786
		CH LUZY DUFEILLANT	380781351	EHPAD HOP. LOCAL DE BEAUREPAIRE	380794727
				EHPAD LE DAUPHIN BLEU BEAUREPAIRE	380804005
		EHPAD LA MAISON	380000182	EHPAD LA MAISON	380781518
		EHPAD LES TILLEULS ENTRE-DEUX-GUIERS	380000216	EHPAD LES TILLEULS ENTRE-DEUX-GUIERS	380781591
		EHPAD RENE MARION	380780221	EHPAD RENE MARION	380794610
FONDATION PARTAGE ET VIE	920028560	EHPAD VILLA DU ROZAT	380803809		
		RESIDENCE LA RAMEE ALLEVARD	380800839		

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2025	2 ^{ème} semestre	CH FABRICE MARCHIOL LA MURE	380780031	EHPAD LA MAISON CH LA MURE	380784470
		CH INTERCOMMUNAL VERCORS ISERE	380780171	ACCUEIL DE JOUR LE RELAIS	380022624
				EHPAD DE CHATTE - CHI VERCORS ISERE	380784777
				EHPAD DU CHI VERCORS ISERE	380794545
				RESID. D'ACCUEIL ET DE SOINS LE PERRON	380803916
				RESIDENCE BRUN FAULQUIER	380794586
		CH YVES TOURAINE	380780056	EHPAD LE THOMASSIN	380794743
		CHU GRENOBLE ALPES	380780080	EHPAD LES JARDINS DE COUBLEVIE - CHU38	380784769
		EHPAD DE VILLETTE-D'ANTHON	380000224	EHPAD CHATEAU DE LA SERRA	380781609
		EHPAD INTERCOMMUNAL ST-CHEF	380000273	EHPAD ST-CHEF	380781666
		EHPAD LES ECRINS VIZILLE	380000323	EHPAD LES ECRINS	380782664
		ET PUB COM EHPAD LA VERPILLERE	380804682	EHPAD LES PIVOLES LA VERPILLIERE	380803148
		FONDATION PARTAGE ET VIE	920028560	EHPAD BON RENCONTRE	380785063
				MAISON CANTONALE DE PA DE MEYLAN	380800847
				RESIDENCE LA CARAVELLE	380804732
RESIDENCE L'ARC EN CIEL	380804740				
ITINOVA	690793195	EHPAD ND DES ROCHES	380785121		
MAISON DE RETRAITE CREMIEU	380000299	EHPAD JEANNE DE CHANTAL CREMIEU	380781682		

Année de transmission du rapport	Échéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2026	1 ^{er} semestre	ASS. MIEUX VIVRE SON AGE	380795856	PETITE UNITE DE VIE	380785568
		ASS. RICANDELLE ST-ET.ST-GEOIRS	380802629	PETITE UNITE DE VIE LA RICANDELLE	380802637
		ASSOCIATION ARBRES DE VIE	380002519	EHPAD ABBAYE	380785048
				EHPAD REYNIES	380795864
				MDR EHPAD BEVIERE	380795872
		CCAS GRENOBLE	380799619	CENTRE DE JOUR "LES ALPINS"	380785022
				EHPAD ANDRE LEO	380021238
				EHPAD LUCIE PELLAT MONTBONNOT	380786533
		CH PIERRE OUDOT	380780049	EHPAD DELPHINE NEYRET	380011098
				EHPAD JEAN MOULIN	380011429
		CIAS TRIEVES	380012229	EHPAD L'AGE D'OR MONESTIER	380803312
		COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN	380802587	EHPAD BELLE VALLEE FROGES	380802595
		CONG.N.D.CHARITE DU BON PASTEUR	380793745	EHPAD LE BON PASTEUR	380785113
	EHPAD	380000232	EHPAD LES ABRETS	380781617	
	EHPAD VICTOR HUGO A VIENNE	380000422	EHPAD VICTOR HUGO VIENNE	380785147	
	MAISON DE RETRAITE	380000265	EHPAD LA BARRE ST-JEAN-DE-BOURNAY	380781658	
	MAISON DE RETRAITE VIRIEU	380000257	EHPAD LES TOURNELLES - VIRIEU	380781641	
2 ^{ème} semestre	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR	380791301	ACCUEIL DE JOUR LA PARENT'AISE	380021758	
			MARPA LA REVOLA	380802611	
	MAISON DE RETRAITE	380000240	EHPAD RESIDENCE ABEL MAURICE	380781625	

Année de transmission du rapport	Échéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2027	1 ^{er} semestre	ADPA	380791400	SPASAD SECTEUR DE VIF	380018614
		CCAS SAINT MARTIN D'HERES	380790824	CENTRE DE JOUR GABRIEL PERI CCAS	380005488
		CH DE MORESTEL	380782771	M.D.R. (EHPAD) MORESTEL	380799478
		EHPAD LE PEAGE-DE-ROUSSILLON	380000190	EHPAD BELLEFONTAINE	380781575
	2 ^{ème} semestre	EHPAD AUTONOME HOSTACHY	380020578	EHPAD HOSTACHY CORPS	380784991
		FONDATION PARTAGE ET VIE	920028560	EHPAD LES VERGERS	380005819
				RESIDENCE LES OMBRAGES	380007989
		MUTUALITE FRANCAISE ISERE SSAM	380793265	EHPAD BOIS D'ARTAS	380012708
				EHPAD LA FOLATIERE	380803130
				EHPAD L'ARCHE	380803890
				EHPAD LES SOLAMBRES	380785097
				EHPAD RESIDENCE MUTUALISTE DU FONTANIL	380787671
				EHPAD VIGNY MUSSET	380005579
		ORSAC	010783009	EHPAD SEVIGNE	380785071
		S.A.S. LES CORALIES	380797415	EHPAD LES CORALIES	380785618
		SAS ALPH AGE GESTION	920039773	EHPAD L'ARGENTIERE	380010728
				EHPAD L'EGLANTINE	380792119
		SAS MEDICA FRANCE	750056335	EHPAD KORIAN L'ISLE VERTE	380013060
EHPAD KORIAN VILLA ORTIS	380013235				

Année de transmission du rapport	Échéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2028	1 ^{er} semestre	MUTUALITE FRANCAISE ISERE SSAM	380793265	EHPAD LE CHANT DU RAVINSON	380012948
				EHPAD LES ORCHIDEES SEYSSINS	380015438
				EHPAD PIQUE-PIERRE ST MARTIN LE VINOUX	380015594
				MDR EHPAD M. PHILIBERT DE L'UDMI	380011049
	2 ^{ème} semestre	ASS LA CHENERAIE	380793539	EHPAD HANDICAPES MENTAUX BOIS BALLIER	380010058
		ASS. GESTION LA PROVIDENCE	260000617	PUV FOYER ROSE ACHARD	380803593
		ASSOCIATION MARC SIMIAN	380792846	EHPAD LES CASCADES	380013409
		CH DE TULLINS	380780098	EHPAD DE L'HOPITAL LOCAL DE TULLINS	380010959
		CHU GRENOBLE ALPES	380780080	EHPAD CGS UBAC - CHU38	380784595
		DIEMOZ SAS	380010918	EHPAD LES JARDINS MEDICIS	380011569
		ET. PUB. INTERCOMM. EHPAD DE MENS	380002709	EHPAD INTERCOMMUNAL DE MENS	380002998
		FONDATION PARTAGE ET VIE	920028560	RESIDENCE LES CHANTOURNES	380015586
MUTUALITE FRANCAISE ISERE SSAM	380793265	EHPAD CLAUDETTE CHESNE	380016311		